LE GRAND HÉRON

Vol. 22 Numéro 1 Juin 2017

LE JOURNAL DE DUPARQUET

SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

A chaque année, lors des soupers de l'Age d'Or, la Ville de Duparquet rend hommage à un organisme ou à une personne qui se démarque par son implication ou autre dans notre milieu.

Cette année, le Conseil de la Ville a choisi de rendre hommage au Cercle des Fermières qui fête son 75e anniversaire.

Cette longévité démontre que les dames qui sont membres de cet organisme sont véritablement gardiennes du patrimoine culinaire et artisanal et continuent à veiller à ce que les arts du textile soient reconnus comme un élément indissociable de notre patrimoine québécois.

La persévérance et l'engagement des membres du Cercle des Fermières de Duparquet ont contribué depuis 75 ans à maintenir cette solidarité féminine qui mérite d'être reconnue par le milieu. Merci à vous toutes mesdames qui en faites partie.

Restons dans le domaine des hommages :

Dimanche le 11 juin 2017 à Rouyn-Noranda, Le Lieutenant-gouverneur du Québec, L'Honorable J . Michel Doyon, a remis à Madame Denise Morin-Letarte la médaille du Lieutenant-gouverneur pour son implication dans divers organismes sociaux à Duparquet.

(suite p.3)

SOMMAIRE

CAISSE POPULAIRE	PAGE 2
LETTRE AUX LECTEURS / UNE (SUITE)	PAGE 3
À L'HÔTEL DE VILLE	PAGE 4
CHRONIQUE VERTE	PAGE 5
POSTE	PAGE 6
BEAU TEMPS / WEB	PAGE 7
IL ÉTAIT UNE FOIS	PAGE 8
IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)	PAGE 9
FERMIÈRES / LOI	PAGE 10
BIBLIOTHÈQUE	PAGE 11
MESSAGE DE LA FABRIQUE	PAGE 12
DE TOUT ET DE RIEN	PAGE 13
LES PETITES ANNONCES	PAGE 14
LOISIRS	PAGE 15
PAGE PUBLICITAIRE	PAGE 16

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Assurance locataire

Vous êtes locataire ?

Desjardins Assurances est là quand ça compte en vous offrant la tranquillité d'esprit à partir de 18 $ par mois. Soyez rassuré ! En cas d'accident comme un débordement de baignoire qui pourrait causer d'importants dommages à l'appartement de vos voisins, vous serez couvert avec l'assurance locataire de Desjardins.

Demandez une soumission à **desjardinsassurancesgenerales.com/locataire**.

Protection *tous risques*

Vous êtes propriétaire de votre résidence ?

Avec la protection ***tous risques*** pour votre résidence, Desjardins Assurances est là quand ça compte. Ainsi, vous bénéficiez des protections de base – feu, vol, vandalisme –, et vous êtes couvert en cas d'événements accidentels comme un plancher endommagé par un dégât de peinture, une causeuse tachée par des marques de crayon ou une fenêtre brisée par un objet projeté.

Demandez une soumission dès maintenant au **1 888 ASSURANCE**.

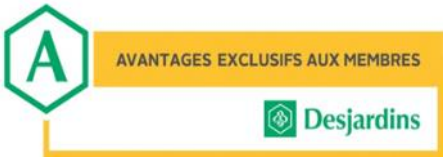

Produits financiers et d'assurances sous un même toit

Desjardins est la seule institution financière à vous offrir des produits financiers et des produits d'assurances de personnes en un même lieu, ce qui vous permet de bénéficier d'offres combinées plus avantageuses à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest.
Des produits financiers et d'assurances sous un même toit, un autre avantage exclusif aux membres Desjardins!

La publication « *Votre Caisse vous informe* » fera relâche pour le mois de juillet et août.
De retour au mois de septembre. Bonne période estivale !

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**
A SES **AVANTAGES**!
www.desjardins.com/avantages

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons ensemble

LETTRE AUX LECTEURS

Claudelle Gilbert

Chers lecteurs,

Permettez-moi de remercier monsieur le maire pour ses bons mots. Je trouve dommage aussi de quitter le journal, mais lorsque l'équipe s'effondre, cela devient difficile de tenir le fort.

À ce jour, personne ne s'est avéré intéressé à prendre la relève. C'est triste, mais nous avons fait notre large part pendant ces 22 dernières années et peu importe ce que la vie nous infligeait, nous étions fidèles au poste !

Et donc, à moins d'avis contraire, il restera une seule édition à paraître en octobre, probablement pour la fin du mois. Je vous demanderais quand même de respecter la fin septembre comme date de tombée.

SCÈNE MUNICIPALE (SUITE)

Hommages et Remerciements à Mesdames Claudelle et Nicole Gilbert, vous qui êtes à l'origine de la fondation du Journal Le Grand Héron et qui avez su lui donner cette notoriété. Sans votre présence, il y aurait un vide; on ne peut oublier d'un seul coup plus de 22 ans de travail sur lequel nous avons toujours pu compter; sans votre présence il y aura un vide; alors vous pouvez toujours changer d'idée et rester. Donc, comme c'est votre décision, nous devons la respecter.

Merci à vous deux pour tout le travail que vous avez fait pour la Ville de Duparquet tant pour le Journal que pour le Développement et l'Embellissement.

En politique, on ne peut pas toujours respecter nos engagements; j'ai promis la pose de macadam dans les Chemins du Lac; mais nous avons fait appel à un conseiller spécialisé dans ce domaine et il nous a suggéré d'élargir les chemins, de refaire les fossés, de poser des ponceaux, et de refaire le rechargement en concassé.

En fait, avec tout ce que nous devons faire avant de passer au macadam/traitement de surface, ceci retarde pour au moins un an le projet que j'avais en tête. Mais nous allons trouver un moyen de faire en sorte que lesdits chemins soient prêts à être asphaltés.

À L'HOTEL DE VILLE

Camp de vacances

Le bureau de notre comptable d'Amos a offert à un jeune de Duparquet un séjour dans un camp de vacances.
La Ville de Duparquet a fait le tirage du gagnant(e) parmi les jeunes qui ont complété le coupon de participation.
La gagnante est : Josiane Roy 9 ans.

Félicitations à Josiane et bon camp de vacances.

Environnement

Feuilles, branches et autres matériaux : ne pas en disposer en bordure des rues et chemins. Ne créez pas de dépotoirs illégaux. Si vous avez des déchets, vous pouvez aller les porter au centre de tri de la MRC à La Sarre.

Joueurs de Baseball

Alain Mercier, conseiller municipal, désire mettre en place une équipe de baseball. Si vous êtes intéressés à vous y joindre. Contactez Alain Mercier au 819-279-4549.

Inspecteur municipal

Nous avons un nouvel inspecteur municipal. M. Richard Vallières est en poste depuis le 10 mai.
Vous pouvez le rejoindre les mercredis et jeudis de 8h à 16h pour la période estivale.
Son poste téléphonique est le : 819-948-2266 poste 227.
Ou par courriel à : inspecteur.duparquet@mrcao.qc.ca

Voici les projets que nous travaillons actuellement :

- L'avant-projet traitement de surface du réseau routier
- Changement et ajout des lumières de rues
- Changement du réseau téléphonique
- Aménagement du Quai municipal
- Aménagement d'une Place aux jeunes
- Amélioration énergétique du centre communautaire
- Archivage des documents municipaux
- Tecq, réseau égout sur la rue des Pionniers
- Guide d'accueil des nouveaux arrivants
- Plan de communication
- Jardin communautaire (jeunesse)

Alain Letarte
Directeur général
819 948-2266 postes 221
ou par courriel à: duparquet@mrcao.qc.ca

CHRONIQUE VERTE

ENTRETENIR SA FOSSE SEPTIQUE

Entretenir régulièrement sa fosse septique contribue à préserver la qualité de l'environnement. La MRC d'Abitibi-Ouest offre un service de vidange et de traitement des fosses septiques. Ce service est offert du début juin jusqu'à la fin octobre de chaque année. Il est recommandé de prendre votre rendez-vous dès maintenant (voir les coordonnées ci-dessous).

Des *Jours réservés*, en alternance à tous les 2 ans dans les municipalités, permettent un rabais de 25 $ sur la vidange ou le traitement des fosses septiques résidentielles.

Pour en savoir davantage sur les *Jours réservés* et sur les services offerts par la MRC, consultez le site Internet : mrcao.qc.ca. Sur la page d'accueil, cliquez *Fosses septiques*.

Deux types d'intervention vous sont offerts :

- **La vidange totale** consiste à enlever tout ce que la fosse contient.
- **Le traitement** consiste à enlever tout ce que la fosse contient et à y remettre le liquide. Pour pouvoir effectuer le traitement, la fosse doit être munie de deux couvercles.

Le traitement est préférable et plus économique comparé à la vidange totale. Le liquide remis dans la fosse contient des bactéries qui réactivent immédiatement la digestion, permettant ainsi un meilleur fonctionnement de la fosse.

PROCÉDURE DE VIDANGE

1. Prenez rendez-vous auprès de la MRC d'Abitibi-Ouest :

⇒ mrcao.qc.ca, cliquez *Fosses septiques* et remplissez le formulaire en ligne;

⇒ ☎ (819) 339-5671, p. 221.

2. Quelques jours avant votre rendez-vous :

⇒ Dégagez votre fosse septique. Si elle comprend deux couvercles, ils doivent tous deux être dégagés;

⇒ Assurez-vous qu'aucun obstacle n'est placé dans un rayon de 1,5 mètre autour de la fosse et de 3 mètres au-dessus de l'installation septique;

⇒ Identifiez clairement l'emplacement de la fosse afin d'en faciliter le repérage par le chauffeur du camion-citerne;

⇒ Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (entrée dégagée, clôture déverrouillée, chiens attachés).

Suivez-nous sur Facebook :

Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Des questions ? Écrivez-nous : bottinvert@mrcao.qc.ca

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
Téléphone : (819) 333-2807

MRC d'Abitibi-Ouest
11, 5e Avenue Est, La Sarre J9Z 1K7
Téléphone : (819)339-5671
Courriel mrcao@mrcao.qc.ca

POSTE

Gare aux fraudeurs!!!

Nous sommes de plus en plus conscients et avertis des tentatives de fraude et d'hameçonnage sur internet. C'est surprenant de voir comment ils sont 'ratoureux' dans le but d'obtenir vos informations personnelles!

J'ai moi-même vécu ces situations à plusieurs reprises ces derniers mois avec des entreprises connues comme, Ebay, Paypall, CIBC, et même, la Caisse Populaire Desjardins. Ces derniers jours, j'ai reçu en anglais, un e-mail me disant que j'avais la possibilité de recevoir un trop- perçu de 408$, avec mes impôts…. Que j'avais 48 hrs pour répondre à ce mail!!!!! Ben oui….

C'est pourquoi je n'ai pas été surprise quand un résident m'a apporté l'impression d'un courriel de Postes Canada lui disant que nous retenions un colis puisqu'il n'était pas chez lui quand nous étions passés. L'avis invitait le client à suivre le lien pour avoir plus d'information….. Ne le faites surtout pas!!!

Dans un premier temps, si vous n'avez rien commandé et que Tante Gertrude n'est pas du type à vous faire des cadeaux…

A- Doutez

B- Prenez en note le numéro de repérage du dit colis.

C- Allez vous-même sur le site de Postes Canada et inscrivez ce numéro dans 'Repérez un colis'

Si vous ne trouvez pas de numéro de repérage…. Il y a de fortes chances que ce soit de la fraude. Si le numéro que vous avez entré ne semble pas valide, ou qu'il n'y a pas d'information sur ce colis, c'est possible que ce soit encore de la fraude.

Postes Canada n'entrera en communication avec vous que si vous avez-vous même entrepris des démarches, soit en faisant un changement d'adresse, ou une retenue de courrier, ou que si vous avez demandé une flexilivraison.

Pour ma part, FB et Messenger ne sont pas des moyens de communication que je considère acceptables pour vous donner des informations sur vos envois. Je n'utilise pas internet pour vous envoyer des avis. Alors, de grâce, venez me voir au bureau, ou appelez- moi. Nous utilisons toujours la même façon pour vous faire savoir que vous avez un envoi à récupérer. Soit par une carte d'avis de livraison dans votre casier, ou par une carte d'avis de livraison accrochée à votre porte, clairement identifiée Postes Canada.

L'urgence ne fait pas partie de nos conditions!!!! Vous avez 15 jours ouvrables pour récupérer vos colis ou lettres avec signature….

Il se peut que vous receviez des avis disant que votre colis est arrivé à Duparquet, selon votre expéditeur….. Mais si vous voulez être certain qu'il est bel et bien arrivé et que ce n'est pas un mail frauduleux;
Faites A-B-C!

Dans tous les cas, je ferai de mon mieux pour vous soutenir et vous informer.

Pauline, MP Duparquet

BEAU TEMPS OU MAUVAIS TEMPS ?

Résumé des journées les plus chaudes et des journées les moins chaudes pour les mois d'août, septembre et octobre 2016

Norma Gilbert

Journées les plus chaudes en août
Le 2 : 31° C
Le 3 : 30° C
Le 4 : 32° C

Journées les moins chaudes
Le 12 : 16° C
Le 21 : 12° C

Nombre de jours ensoleillés : 25
Nombre de jours pluvieux :2

Journées les plus chaudes en septembre
Les 4 et 5 : 26° C
Le 6 : 28° C
Départ des colibris le 22

Journées les moins chaudes
Le 22 et le 24 : 10° C
les 14-15-23et 25 : 13° C
Nombre de jours ensoleillés : 22

Nombre de jours pluvieux :3

Journées les plus chaudes en octobre
Les 6 et 7 : 20° C

Journées les moins chaudes
Les 21-22-25 et 26 : 3° C

Nombre de jours ensoleillés : 14

Nombre de jours pluvieux :1

LE P'TIT COIN DU WEB

Pour ceux qui aiment fureter sur le web, voici un petit coin qui saura vous intéresser. À chaque parution du journal, je publierai quelques adresses de sites web. Vous vous souviendrez sûrement de la chronique ¨ ***juste un click*** *¨ des éditions passées qui était similaire à celle-ci.*

Si vous avez de bonnes adresses envoyez-les à : gilbenic26@gmail.com et je les publierai.

http://www.mangeons-des-insectes.com/
Sans commentaires.

http://videos.doctissimo.fr/forme/gym-douces/yoga-debutants.html
Vidéo de yoga pour débutants.

http://www.lecoinducampeur.com/recettes.html
Recettes simples et rapides pour les campeurs.

http://www.1001cocktails.com/recettes/smoothies.html
Recettes de smoothies et cocktails.

http://mag.plantes-et-jardins.com/conseils-de-jardinage/plantes-d-interieur-rempotage-arrosage-entretien
Entretien des plantes d'intérieur, conseils de jardinage.

IL ÉTAIT UNE FOIS

Le « roaster » (partie 2)

Stéphane Mongrain

Finalement, il avait été aussi décidé que le « roaster » ou usine de grillage et sa cheminée seraient bel et bien construits à Duparquet. À partir de 1933, les dirigeants de la mine Beattie avaient sérieusement considéré la possibilité de les construire plutôt dans les brulés sablonneux et incultes du canton Destor, entre le coin « Marouf » (jonction des routes 101 et 393) et Ste-Rose de Poularies. On voulait ainsi éviter les risques de contamination autour de la ville de Duparquet et les dommages à la végétation environnante. Il semble que l'amélioration des procédés métallurgiques pouvait faire en sorte que ces dangers n'étaient plus assez importants pour justifier cet éloignement de l'usine des zones habitées.

Au début, le projet de construction d'un « roaster » par la mine Beattie avait eu une grande opposition provenant de la région montréalaise. Toutes sortes de rumeurs circulèrent suite à la parution d'un article dans un journal de la métropole en date du 22 mai 1932 et intitulé : ''Vol gigantesque qui se prépare, M. Tashereau connait-il ceux qui se préparent à voler la province ?''. Les auteurs de cet article prétendaient que la Beattie Gold Mines voulait demander au gouvernement provincial de soustraire à la colonisation un immense territoire qui comprenait non seulement la totalité des cantons Hébécourt et Duparquet, mais aussi ceux de Monbray et Duprat au sud, ainsi que ceux de Roquemaure et Palmarolle au nord, en plus de ceux de Poularies, Destor et Dufresnoy à l'est. Tout ceci semble t-il dans le but de ne pas avoir à prendre les moyens pratiques pour éliminer les gaz sulfureux et les déchets reliés à la séparation de l'arsenic du minerai aurifère et de rejeter le tout dans la nature sans aucun traitement. Évidemment, cet article était exagéré et le ministre de la voirie et des mines d'alors, M. J-E Perrault, a dû intervenir afin de nier les accusations portées contre son département.

Une élévation naturelle sur un cap rocheux, juste à coté de l'usine de flottation et des bassins de l'usine de cyanuration de la mine Beattie, fut choisie comme site, ce qui permettait l'alimentation de la nouvelle usine à partir du moulin déjà en place par un convoyeur. La compagnie « Canadian Vickers » obtient le contrat de construction de l'imposant bâtiment à structure d'acier qui mesure 80 pieds dans sa partie la moins large et 100 pieds dans sa partie la plus large. Le tout comporte 9 étages qui totalisent 100 pieds de hauteur et étant surmonté d'un système de ventilation.

La cheminée, quant à elle, fut érigée par la compagnie « Canadian Custodis Chimney Co », entreprise spécialisée dans ce type de construction en hauteur. Cette cheminée en ciment renforcé, doublée de briques et de forme conique, atteint une hauteur totale de 400 pieds. Son diamètre intérieur est de 18 pieds et demi à sa base et de 7 pieds à son sommet. Une plate-forme et deux petites cabanes, à la mi-hauteur, ont déjà servi de tour de guet pour les garde-feux.

Les travaux de construction commencèrent au printemps 1937 et progressèrent assez rapidement. Le 15 juin, la construction du bâtiment du « roaster » était rendue au deuxième étage, et la cheminée atteignait déjà 40 pieds de hauteur. Mais le principal défi était non pas la construction des infrastructures elle-même, mais plutôt celle d'avoir les bonnes installations et équipement permettant de séparer de la façon la plus efficace et la plus économique possible les minerais d'or de l'arsenic. Parmi les technologies disponibles à l'époque, on choisit celle des rôtissoires à foyer multiple (multiple-hearths roasters) de type « Wedge ». Trois rôtissoires de 25 pieds de diamètre et de 45 pieds de haut furent installées, chacune comprenant 13 foyers, et munie d'une isolation spéciale avant-gardiste et différente de celle qui se faisait à l'époque. Ces fours ultramodernes permettaient de chauffer le minerai de concentré à des températures atteignant plus de 1300 degrés fahrenheit. Les trois fours ne furent pas construits exactement de la même façon, car isolés avec différents types de briques réfractaires. Sur l'un des trois, une isolation de type « Therm-O-Flake » fut utilisée entre la paroi de la coquille et la brique, tandis que les deux autres sont plutôt constituées de « Silocel ». Le « Therm-0-Flake » est un isolant spécial très résistant pouvant supporter des températures de l'ordre de 1800 degrés Fahrenheit. Il fut par la suite couramment utilisé dans l'industrie aéronautique. Le « Silocel » a des propriétés légèrement différentes mais est tout aussi résistant aux variations de température. Les rôtissoires furent utilisées toutes les trois durant les 18 premiers mois d'opération du « roaster »; par la suite, seulement deux furent en service et suffirent à traiter chacune une moyenne de 114,25 tonnes de concentré de minerai d'or par jour.

La construction des rôtissoires ou « roaster » était non seulement révolutionnaire pour l'époque, mais celles-ci étaient aussi conçues et réalisées pour être très robustes et fiables. C'est ce qui explique qu'elles aient pu servir durant tant d'années. Elles pourraient probablement être utilisées encore aujourd'hui si on avait maintenu l'entretien. La surface des foyers totalisent

IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)

4500 pieds carrés pour chaque rôtissoire. Un système de convoyeur à vitesse et profondeur variable, d'une capacité de 250 tonnes, alimente en concentré de minerais chaque « roaster » par des ouvertures jumelées de 42 pouces de largeur.

Chaque rôtissoire comprend un système sophistiqué d'évacuation des gaz et de collecteurs de poussière à segments multiples briqueté. Le tout est ensuite dirigé vers une chambre d'humidification et ensuite vers un système de « Cottrell » chaude et froide. Souvent appelé communément « coquerelles » par les employés de moulin, Le système « Cottrell » ou « filtre électrostatique » du nom de son inventeur l'électro-chimiste américain Frédéric Cottrell (1877-1948), est un procédé employé pour séparer les particules solides (comme la poussière et la fumée), d'un gaz. Le tout en envoyant un courant continu à haute tension dans des plaques métalliques. Cette opération permet de filtrer les gaz avant qu'ils ne soient évacués par la cheminée, les débarrassant de 90% à 98% des particules d'arsenic qu'ils contiennent. Les systèmes de Cottrell sont encore couramment utilisés aujourd'hui, notamment à la fonderie Horne de la compagnie Glencore à Rouyn-Noranda.

En octobre 1937, l'usine de Duparquet était pratiquement complétée, mais il restait à faire le rodage et les ajustements nécessaires au bon fonctionnement des opérations de séparation d'or et d'arsenic. On y parvint de façon relativement efficace, mais il restait beaucoup d'amélioration à faire. En 1940, la compagnie minière engagea un brillant chimiste, M. Frederic R. Archibald, pour élaborer la bonne recette convenant au traitement de séparation d'arsenic du minerai d'or réfractaire typique du sous- sol de Duparquet. M. Archibald (1905-1994) avait déjà travaillé à partir de 1934 avec le professeur MacKay à l'université Queen's, en ce qui a trait au traitement de minerai d'arsenic. M. Archibald travailla quelques années pour la Beattie. Après de très nombreuses expérimentations, en faisant entre autre varier les cycles température et temps d'exposition, en plus d'autres paramètres complexes lors du traitement du concentré de minerai, il parvint enfin à trouver la recette la plus avantageuse et la plus économique pour la mine de Duparquet.

Le 30 septembre 1941, ce procédé de traitement de minerai à l'arsenic fut même breveté par la Beattie Gold Mines LTD sous le numéro « US Patent 2257710 A ». Une fois au point, ce procédé revenait à un coût d'opération d'une moyenne de 1,08$ la tonne de concentré sec, soit 0,50$ pour la main-d'œuvre, 0,20$ pour l'approvisionnement, 0,19$ en alimentation énergétique et 0,19$ également en frais généraux. Ce qui rentabilisait grandement les opérations en comparant au temps où la mine devait envoyer son concentré à Tacoma dans l'état de Washington.

M. Archibald a ensuite travaillé pour la compagnie Falconbridge à Sudbury (Ont) où il inventa un procédé révolutionnaire pour le traitement de concentré de nickel. Il fut intronisé au temple de la renommée du secteur minier en 1994 pour toutes ses réalisations.

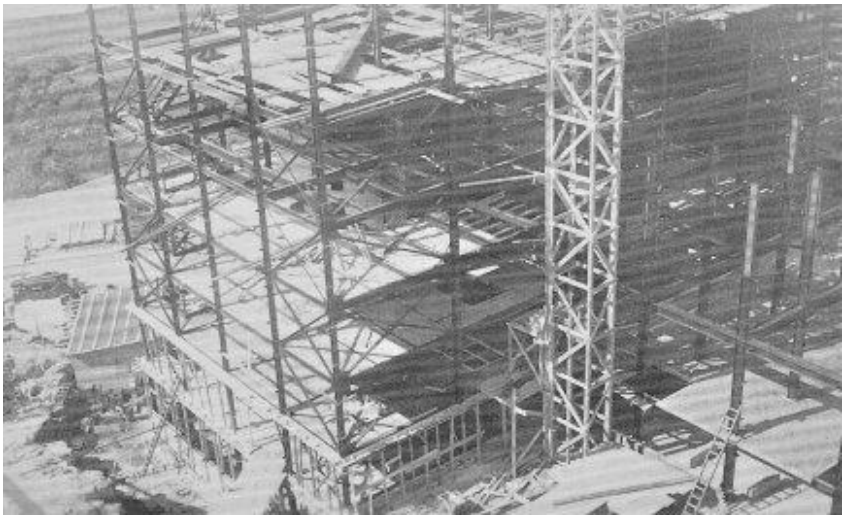

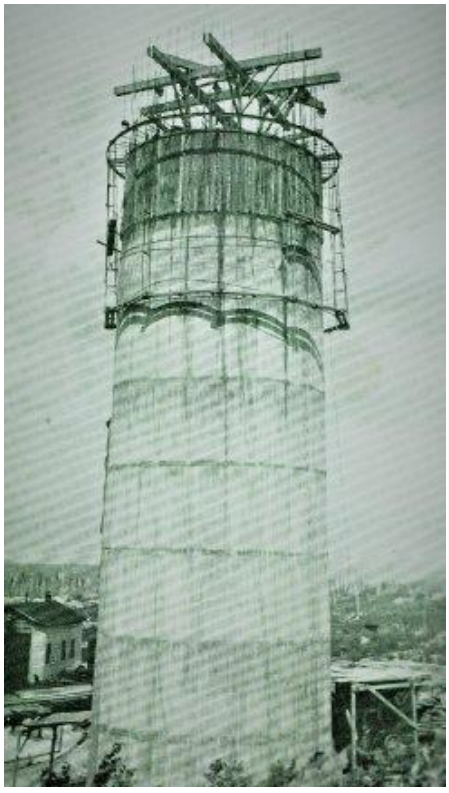

Photos de la construction de la cheminée et du roaster en 1937,
tirées du calendrier du cinquantenaire de Duparquet en 1983.
Suite dans le prochain Grand Héron

FERMIÈRES

Le Cercle de Fermières de Duparquet célèbre cette année son 75e anniversaire. Le Cercle a été fondé le 26 août 1942. L'association a survécu à l'usure du temps et a encore pignon sur rue à Duparquet. Pendant longtemps, les Fermières occupaient un local situé dans l'ancienne école Gauthier. En 2008, elles ont élu domicile au 2e étage du presbytère suite à son acquisition par la ville. Le Cercle compte maintenant 14 membres.

À cette occasion, le Conseil de Ville a honoré le Cercle de Fermières lors de son souper annuel de juin, en présentant une plaque souvenir à la présidente avec copie à chacune des Fermières. Lors de son discours Monsieur le Maire mentionne que le Conseil de ville a parrainé un Projet Nouveaux Horizons avec le Cercle, qui a permis à la municipalité de changer la toiture du local des Fermières et de la Bibliothèque, ainsi que remplacer les galeries, vital pour la continuité de ces activités. Il remercie le Cercle pour son implication et les félicite.

La présidente du Cercle, Cécile Boucher, prend ensuite la parole pour remercier le Conseil municipal de cet hommage. Elle mentionne que nous sommes certainement redevables à la municipalité de nous avoir toujours gracieusement fourni un local, sans quoi nous n'aurions probablement pas survécu jusqu'à présent. Elle remercie M. Rivard et toute son équipe. Quant au Projet Nouveaux Horizons, il a permis au Cercle d'acquérir tout le matériel nécessaire pour initier les jeunes aux arts textiles et nous espérons continuer cette initiative l'an prochain.

Il va sans dire que nos membres avancent en âge et que la venue de membres plus jeunes serait un gros atout pour le Cercle. À ce chapitre, il est important de souligner qu'en septembre nous aurons deux jeunes recrues dans nos rangs. Nous lançons donc une invitation à toutes celles qui seraient intéressées à apprendre les arts textiles et à participer à la vie du Cercle.

Saviez-vous que la nouvelle Loi sur les bons Samaritains du Canada protège d'accusations de possession simple un individu qui aide une personne en surdose?

Si une personne, amie ou inconnue, fait une surdose, téléphonez immédiatement au 911 et restez avec elle jusqu'à l'arrivée des secours, même si vous avez de la drogue. La Loi sur les bons Samaritains vous protège d'accusations de possession simple.

Pour en <u>savoir davantage</u> à propos de la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose et sur ce que les témoins doivent faire pour tenter de sauver une vie.

Surdosage d'opioïde

Les opioïdes affectent la partie de votre cerveau qui contrôle la respiration. Si vous prenez plus d'opioïdes que ce que l'organisme peut supporter (surdosage), votre respiration ralentira. Cela peut entraîner la perte de connaissance ou même la mort.

Apprenez-en plus sur les signes et les symptômes d'un surdosage et sur la façon d'obtenir de l'aide.

BIBLIOTHÈQUE

Carmen Lacroix

Gagnants du concours Gaston Lagaffe
10 gagnants mais aucun de Duparquet.

Visitez 20 sites attraits touristiques en région cet été
Des laissez-passer sont disponibles à la biblio ainsi que la liste des attraits.

Suite à l'Assemblée générale du Réseau Biblio
Nous pourrons commander un bloc de livres en GROS CARACTÈRES pour une période de 2 mois pour ceux et celles qui en ont fait la demande.
La vente de livres usagés se fera les 28 et 29 juin de cette année.

Dons du Salon du Livre

Roman Adulte : Mon fol amour par Dominique Demers et Les Portes du couvent, Têtes brûlées, tome 1 par Marjolaine Bouchard
Roman Jeunesse : D'où viens-tu Aya par Danielle Charland
Documentaire Adulte : Moments (extra)ordinaires par Jean-Pier Gravel et Jardiner avec Marthe par Marthe Laverdière
Documentaire Jeunesse : Tadam par Daniel Coutu
Album : Je ne suis pas un numéro et Le monde secret d'Adélaïde

Achats : Il ne faut pas parler dans l'ascenseur et Je me souviens : Victor Lessard par Martin Michaud
Ciel de guerre sur nos amours par Claire Bergeron
5 bandes dessinées de Gaston Lagaffe
Un appartement à Paris par Guillaume Musso

Pour les mois de juillet et d'août, la bibliothèque sera ouverte seulement les mardis de 18h30 à 20h.

Si 1.5 heure de bénévolat par mois vous intéresse, parlez-en à une bénévole impliquée. Vous êtes bienvenu.
www.mabiblio.quebec

MESSAGE DE LA FABRIQUE

Horaire des messes et célébrations

18 juin 11h00 Messe
25 juin **16h00** Messe
02 juillet 11h00 Messe
09 juillet 11h00 Messe
16 juillet 11h00 Célébration de la Parole
22 juillet **16h00** Messe samedi (mariage)
30 juillet **16h00** Messe Club Motoneige
06 août 11h00 Messe
13 août 11h00 Messe
20 août 11h00 Messe
27 août 11h00 Célébration de la Parole

Baptême

La prochaine préparation au baptême aura lieu le 21 juillet 2017.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Pierrette Lafontaine au 948-2661, courriel: pilaf953hotmail.com ou encore sur message privé de Facebook.

Brunch de la fête des mères

La Fabrique remercie toutes les personnes qui ont assisté à son Brunch bénéfice de la Fête des mères ainsi que les personnes qui ont acheté des billets pour le tirage.
Le brunch et le tirage nous ont permis d'amasser un profit net de 1300$.
La maman de l'année : Nathalie Baril -- La Famille de l'année : Lise Boutin Martin

Les gagnants des tirages :
100$: Abbé Denis Villeneuve, 50$ au Garage Macameau : Michel Dufresne,
carte-cadeau Jean Coutu : Claude Armour, Nappe tissée : Raphaël Macameau.

Merci à Tony Charrois qui a vendu 160 livrets de billets pour le tirage.

Merci à nos commanditaires : Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, Garage Macameau, Les Fermières, Pharmacie Jean Coutu (Jean-François Rondeau), Les Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, La Vache à Maillotte, Boulangerie Lacroix, Club de L'Age d'Or et Denise Larochelle pour les fèves au lard.

Un gros merci à tous nos bénévoles !

Décès

Sont décédés :
Le 16 février 2017, à l'âge de 76 ans, madame Simone Charrois Gervais de La Sarre; elle était la belle-sœur de Clémence Gervais (Marc-André Morin) de notre paroisse.
Le 26 mars 2017, à l'âge de 92 ans, madame Rose Alma Lefebvre Lévis de La Sarre. Elle était la mère de Léopold Lévis de notre paroisse.
Le 21 avril 2017, à l'âge de 84 ans, madame Annette Faucher de Drummondville; elle était la sœur de Germaine Faucher, la belle-sœur de Marianne et Juliette Trudel de notre paroisse.
Le 25 avril 2017, à l'âge de 42 ans, monsieur Éric Morin; il était le fils de Jean-Pierre Morin et de Claire Judge; il laisse dans le deuil outre ses parents, ses oncles et tantes, cousins et cousines des familles Morin, Letarte, Hardy et Trudel de notre paroisse.
Le 23 mai, à l'âge de 92 ans, madame Alice Virginia Bolduc Gauthier de Matachewan; elle était la sœur de Hélène (Réal Leblanc), d'Yvonne (Paul-Émile Bernier) et de Léo Bolduc tous de notre paroisse.
Le 23 mai, à l'âge de 86 ans, madame Annette Julien Boucher de Rouyn-Noranda; elle était la mère de Maurice Boucher (Céline Hamel) de notre paroisse.

Nos sympathies à toutes les personnes touchées par ces décès.

DE TOUT ET DE RIEN

Nicole Armour

Salade d'été rafraîchissante

Ingrédients : 1 pomme de salade romaine, 2 avocats mûrs coupés en morceaux. quelques tomates cerises, quelques morceaux de fromage mozzarella et quelques feuilles de basilic et feuilles de menthe. Une poitrine de poulet bbq coupée en morceaux.

Vinaigrette : 3 cuillerées à table de vinaigre balsamique, 1 gousse d'ail coupée fin, 3 cuillérées à table d'huile d'olive, poivre et sel. Mélangez le tout. *Hm-hm quelle fraîcheur*!

Trucs-o-manies

Vous ne possédez pas d'emballeuse sous vide? Tout ce dont vous aurez besoin est d'un sac en plastique. Mettez une pièce de viande dans un sac genre ziplock pour congélation, fermez le sac à l'exception d'un tout petit coin. Déposez le sac dans votre évier rempli d'eau. La pression de l'eau poussera l'air à l'extérieur du sac. Scellez le petit coin du sac et voilà!

Comment détruire une fourmilière

Il faut tout d'abord trouver le nid et ensuite verser de l'eau bouillante dessus. Épandez du *marc de café* autour du trou. Les fourmis en consommeront et mourront. Autres solutions écologiques : un mélange de savon vaisselle et d'eau pulvérisé directement sur les fourmis, eau sucrée avec corn starch, miel et alun mélangés.

Insecticide nature!

Faites votre insecticide pour plantes en mélangeant à parties égales de vinaigre et d'eau.
Ce mélange peut aussi servir d'herbicide en y rajoutant du sel.

Pour chasser *les limaces*, épandre de la cendre autour des plantes (attention : pas trop près des racines !) ou salez-les avec la salière...

Engrais nature!

Avant de planter *vos rosiers*, déposez des pelures de bananes dans le fond du trou.
Les pelures de bananes sont une excellente source de potassium pour les plantes comme pour les humains.

Pour refroidir votre coupe de vin, déposer des raisins que vous aurez fait congeler.

Surgelez vos *plantes aromatiques* avec de l'huile d'olive dans des bacs à glace.
Vos avocats sont trop mûrs, écrasez-les et mettez-les aussi dans des bacs à glace, et ajoutez-les aux smoothies.

Pour ouvrir les *emballages de plastique* difficiles à déballer, servez-vous d'un ouvre-boîte.

Chargez votre *pile cellulaire* dans le port usb d'une télévision lorsque vous voyagez. Bon été!

Le Comité du journal

Nicole Armour (rédaction)
Claudelle Gilbert (coordination, rédaction)
Linda Rivard (mise en page)
Pierrette Lafontaine (assemblage)
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

journalheron@hotmail.com
ou Claudelle Gilbert Tél: 948-2547

Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada

Vap-T
Tabagie électronique

Gamme complète d'articles pour FUMEURS et VAPOTEURS

3 endroits pour mieux vous servir, Le plus vaste choix en Abitibi !

Amos: 541, de l'Harricana, Amos, J9T 2P8
Tél: 819-732-8276

Rouyn-Noranda: 60, Perreault Est,Rouyn-Noranda, J9X 3C2
Tél: 819-277-7682

La Sarre: 77,2iem Rue Est, La Sarre, J9Z 3G8
Tél: 819-301-0093

NOUVEAU! INTERNET jusqu'à 25 Mbps

Profitez d'une offre spéciale pour célébrer le lancement de ce nouveau satellite!

Vitesses allant de **5 à 25 Mbps**

Forfaits de **10 à 100 Go de données**

À partir de **49,99 $** par mois[1]
Contrat de 2 ans
Frais d'installation de base à 99 $[2]

1-855-556-2586

xplornet.com/fr

XPLORNET
Internet haute vitesse | En région

[1]Le taux de 49,99 $ par mois s'applique au forfait Xplore 5. Les frais de service mensuels comprennent les frais de location de l'équipement. Les vitesses en ligne peuvent varier en fonction de votre configuration technique, du trafic Internet, du serveur et d'autres facteurs. Les taxes s'appliquent. Cette offre est valide jusqu'au 30 juin 2017, est offerte aux nouveaux clients, et pourrait changer à tout moment. [2]Si les critères d'installation vont au-delà de l'installation de base, des frais additionnels pourraient s'appliquer. Xplornet ® est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2017 Xplornet Communications inc.

Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social
66, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1K9
Tél. : 819 333-5424

Votre caisse
fière partenaire des projets
à Duparquet

Réalisons + ensemble !

Marco Boucher,
Directeur général

PATRICK DESCARREAUX

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
ARPENTEUR DES TERRES DU CANADA

*Certificats de localisation et de piquetage
*Arpentage légal et de construction
*Arpentage pour baux miniers
*Levé et implantation GPS *Cadastre minier
*Plans topographiques *Calcul de volume

ACLS·AATC

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155 Fax.: (819) 333-3126
E-mail: patrick.descarreaux@descarreaux.com

Horaire de bureau de la ville :

Lundi au jeudi

de 8h00 à 16h00

Inspecteur municipal :

prendre rendez-vous

au 819-948-2266 poste 221

Assemblées : 1er mardi du mois

Bac de recyclage de peinture :

garage municipal.